

Delémont, le 4 octobre 2019

Assemblée générale PLRJ du 02.10.2019 – Communiqué de presse

L'assemblée générale du PLRJ, réunie mercredi dernier à Bassecourt, a réitéré son soutien à ses trois listes au Conseil national et a décidé de ne pas donner de mot d'ordre pour l'élection au Conseil des états. L'assemblée a ensuite refusé, lors d'un vote partagé, le report de la baisse fiscale pour 2019.

Le mot d'ordre pour les élections fédérales du 20 octobre prochain est de soutenir les listes 3, 4 et 5 du PLRJ pour le Conseil national. En ce qui concerne le Conseil des états, l'assemblée a renoncé à donner des consignes de vote et laisse ainsi la liberté de vote à ses membres.

La mobilisation doit être forte jusqu'au 20 octobre et chacun est invité à voter et faire voter les listes PLRJ. Rendez-vous est donné à tous les membres et sympathisants le 20 octobre prochain au restaurant de La Tour Rouge à Delémont dès 14h00 environ pour prendre connaissance des résultats.

En ce qui concerne le report de la baisse fiscale pour 2019, l'assemblée était partagée entre respect de la décision des Jurassiennes et des Jurassiens en 2004 et volonté de laisser au projet « Repenser l'état » le temps de se mettre en place. La situation financière de notre canton est préoccupante. A terme, elle aura un impact également sur les communes. Même si le report de la baisse fiscale était accepté, des actions doivent être entreprises sans attendre pour assainir les finances cantonales (réforme structurelle, etc.) et l'équilibre budgétaire doit être un objectif prioritaire.

Si tous les membres présents étaient d'accord avec le constat qui précède, les avis étaient partagés sur la décision du Parlement de suspendre une troisième fois la diminution de 1% de l'impôt des personnes physiques. Au vote, le report de la baisse fiscale pour 2019 a finalement été refusé par une majorité et c'est donc NON que le PLRJ recommande de voter sur la modification de la loi d'impôts.

Parti libéral-radical jurassien